



ETAPES VAE CANDIDATS

Mise à jour avril 2021

#1 Recevabilité de la demande

Complétude et envoi de la demande de recevabilité (Cerfa N°12818*02) au CFEM.

Confirmation de la recevabilité de la demande.

Réalisation d'un entretien de faisabilité.

#2 Inscription au CQP

Rencontre avec l'accompagnateur VAE et détermination du planning prévisionnel.

Réception du livret **VAE** et du guide d'accompagnement.

#3 Accompagnement VAE (24 heures avec l'accompagnateur VAE)

Accompagnement à la rédaction du dossier VAE et préparation à l'examen (présentation orale).

Envoi du dossier finalisé par mail à cfem@agirc-arrco.fr 3 semaines avant la date de l'oral.

#4 Examen : présentation orale du dossier VAE

Présentation du dossier et échanges avec les 3 membres du jury (1 heure).

Délibération du jury et restitution de l'évaluation au candidat.

#5 Délivrance du diplôme

Contrôle par le Jury Paritaire, du respect des procédures de certification et de la cohérence entre les appréciations, décisions prononcées et recommandations formulées par les jurys.

Délivrance du diplôme du CQP par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation